



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors
SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°43

Réunion du : mardi 27 février 2024

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

SENIORS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Finale :

28024007 CONFLANS FC 1 / HOUILLES AC 1

La finale aura lieu le mercredi 17 avril 2024 à 20h30.

Le lieu du match sera communiqué ultérieurement.

Les 2 clubs seront invités à participer à une réunion de préparation à la finale.

SENIORS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

1^{er} RAPPEL

25874304 NANTERRE ES 1 / US TORCY PVM US 1 du 24/02/2024 (R1/B)

SENIORS – CHAMPIONNAT**25874273 ULIS CO 1 / US TORCY PVM US 1 du 17/02/2024 (R1/B)**

La Commission reporte cette rencontre au 30 mars 2024.

26658689 CERGY PONTOISE FC / HOUILLES AC du 02/03/2024 (R1/A)

Courriel de CERGY PONTOISE indiquant le terrain de repli pour le match.

Cette rencontre aura lieu le 02 mars 2024 à 18h00, sur le terrain n°1 du stade Michel HIDALGO à SAINT GRATIEN.

Accord de la Commission, sous réserve de la réception de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

26658700 PARIS 13 ATLETICO 2 / HOUILLES AC 1 du 24/03/2024 (R1/A)

Demande de PARIS 13 ATLETICO, pour jouer le samedi 23/03/2024 à 19h45.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de HOUILLES AC à transmettre au plus tard, le vendredi 22 mars 2024 à 12h00.

25925702 COLOMBIENNE FOOT ES 2 / US TORCY PVM US 2 du 03/03/2024 (R3/D)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 15h30 de COLOMBIENNE FOOT ES.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de TORCY PVM US à transmettre au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.

Les 1/2 finales auront lieu le 21/04/2023, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 : 27964335 – ENTENTE SSG / NEUILLY SUR MARNE SFC

Match n°2 : 27964340 - VILLENEUVE LA GARENNE / CERGY PONTOISE FC

ARBITRAGE :

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant.

U18 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Les 1/2 finales auront lieu le 21/04/2023, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 – 28016325/326 FONTENAY SOUS BOIS US ou VERSAILLES 78 FC / ARGENTEUIL RC

Match n°2 – 28016327 SARCELLES AAS / ESPERANCE AULNAYSIENNE

ARBITRAGE :

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant.

U18 – CHAMPIONNAT**25904809 RC ARGENTEUIL / VERSAILLES 78 FC du 21/01/2024 (R1)**

La Commission reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

25904811 MANTOIS 78 FC / CRETEIL LUSITANOS US du 25/02/2024 (R1)

La Commission reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

25904830 SARCELLES AAS 1 / US TORCY PVM US 1 du 03/03/2024 (R1)

Demande de changement pour jouer à 14h00, sur le terrain n°3 Nelson Mandela de SARCELLES AAS.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de TORCY PVM US à transmettre au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

25908112 DRANCY JA 2 / ENTENTE SANNOIS SG 1 du 03/03/2024 (R2/B)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 12h00 de la JA DRANCY

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'ENTENTE SANNOIS SAINT GRATIEN à transmettre au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

25910087 EVRY FC / FONTENAY SOUS BOIS US du 03/03/2024 (R3/A)

Courriel du FC EVRY et de la Mairie de LISSES indiquant le prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 03 mars 2024 à 16h00, sur le stade Stéphane DIAGANA – terrain n°1 à LISSES.

Accord de la Commission.

25910085 BAGNEUX COM 1 / PAYS FONTAINEBLEAU 1 du 03/03/2024 (R3/A)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 15h00 de COM BAGNEUX.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de PAYS DE FONTAINEBLEAU à transmettre au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

25913367 FC 93 BOBIGNY BG 2 / SARCELLES AAS 2 du 03/03/2024 (R3/C)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 13h30 de FC 93 BOBIGNY BG.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SARCELLES AAS à transmettre au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

500832 – SENART MOISSY – U18 (R2/B)

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 14/02/2024 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES à l'équipe U18 de SENART MOISSY, à compter du 11 mars 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville de MOISSY CRAMAYEL.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les rencontres suivantes :

25908120 SENART MOISSY / SAINT L'AUMONE AS du 17/03/2024

25908121 SENART MOISSY / JEUNESSE AUBERVILLIERS du 24/03/2024

25908134 SENART MOISSY / ENTENTE SANNOIS SG du 05/05/2024

U17 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Les 1/2 finales auront lieu le 21/04/2023, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 – 28016260 SARCELLES AAS 2 / FC 93 BOBIGNY BG 1

Match n°2 – 28016261 MELUN FC 1 / ARGENTEUIL RC 1

ARBITRAGE :

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant.

U17 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

La Commission demande à l'arbitre désigné, un rapport précisant le résultat de la rencontre concernée.

2^{ème} et dernier RAPPEL :

25904608 COURONNES OFC / ISSY LES MOULINEAUX FC du 18/02/2024 (R2/G)

U17 – CHAMPIONNAT**25903698 MEUDON AS / PANTIN OFC du 25/02/2024 (R2/A)**

Courriel de l'OFC PANTIN informant de son forfait.

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait, entraînant le FORFAIT GENERAL de l'équipe U17 de l'OFC PANTIN.

25903703 BAGNEUX COM 1 / PARIS 13 ATLETICO 2 du 03/03/2024 (R2/A)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 17h00 de BAGNEUX COM

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de PARIS 13 ATLETICO à transmettre au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

25904248 RED STAR FC 2 / DEUIL ENGIEN FC 2 du 03/03/2024 (R2/D)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 12h00 du RED STAR FC.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de DEUIL ENGHEN FC à transmettre au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

25904252 AS ST OUEN L'AUMONE 1 / TRAPPES ES 2 du 03/03/2024 (R2/D)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 15h00 de l'AS ST OUEN L'AUMONE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de TRAPPES ES à transmettre au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

25904250 COSMO TAVERNY 1 / SAINT BRICE FC 1 du 03/03/2024 (R2/D)

Pris connaissance de la demande de COSMO TAVERNY de passer la rencontre sur le stade Jean BOUIN n°1 à TAVERNY,

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de la surface de jeu à savoir du synthétique à la pelouse,

Considérant qu'il convient de prévoir les éventuelles intempéries et les risques de fermeture des installations sportives,

Par ces motifs,

Donne son accord et précise qu'en cas de terrain impraticable le match devra avoir lieu sur le terrain synthétique.

25904516 CHELLES AS 1 / COLLEGIEN AS 1 du 03/03/2024 (R2/F)

Demande de l'AS CHELLES pour décaler le match au mercredi 06 mars 2024 à 20h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de COLLEGIEN AS, à transmettre au plus tard le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

A défaut d'accord cette rencontre sera maintenue au 03/03/2024.

25904622 PORT MARLY CS / TRIEL AC du 03/03/2024 (R2/G)

Réception d'un arrêt municipal de la Ville de PORT-MARLY indiquant l'impraticabilité du terrain du 26/02/2024 au 03/03/2024.

La Commission reporte ce match au 10 mars 2024.

U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Les 1/2 finales auront lieu le 21/04/2023, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 – 28016212/213 BRETIGNY FCS ou PARIS 13 ATLETICO / RACING CLUB DE FRANCE

Match n°2 – 28016214 CERGY PONTOISE FC / ARGENTEUIL RC

ARBITRAGE :

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant.

U16 – CHAMPIONNAT**25891512 LINAS MONTLHERY ESA 1 / AULNAY CSL 1 du 24/03/2024 (R2/A)**

Demande de report au 14 avril 2024 de LINAS MONTLHERY ESA, en raison d'un problème de vestiaires et d'occupation de terrain.

Après étude de la programmation des matches à domicile de LINAS MONTLHERY ESA le 24/03/2024, la Commission demande au club de LINAS MONTLHERY ESA de donner la priorité aux matches de compétitions régionales pour permettre le maintien du match le 24/03/2024.

Copie District de l'Essonne.

25891633 CLAYE SOUILLY / DRANCY JA du 03/03/2024 (R2/B)

Courriel de CLAYE SOUILLY demandant à jouer le match à 12h00, le terrain n'ayant plus d'éclairage (vol des câbles électriques) et de trois matchs programmés sur l'installation.

Accord de la Commission.

25892030 PAYS DE FONTAINEBLEAU 1 / MEAUX ACADEMY CS 1 du 03/03/2024 (R3/C)

Demande de report au 21 avril 2024 de MEAUX ACADEMY CS, en raison de l'absence de l'éducateur de l'équipe et en accord avec PAYS DE FONTAINEBLEAU.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre au 03/03/2024.

25892161 VERSAILLES 78 FC 2 / RACING CLUB DE FRANCE 2 du 03/03/2024 (R3/D)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 11h30 de VERSAILLES 78 FC en lever de rideau d'un match de Championnat National U17.

Accord de la Commission, les rencontres de compétitions fédérales étant prioritaires sur les compétitions régionales.

25891896 US TORCY PVM US 3 / BONDY AS 1 du 03/03/2024 (R3/B)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 15h30 de l'US TORCY PVM US.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BONDY AS devant parvenir au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

25891801 ARGENTEUIL FC 1 / BOULOGNE BILLANCOURT AC 2 du 10/03/2024 (R3/A)

Courriel du FC ARGENTEUIL et du FC DEUIL ENGHIEU indiquant le prêt d'un terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 10 mars 2024 à 15h00, sur le stade Jean BOUIN à DEUIL LA BARRE.

Accord de la Commission, sous réserve de la réception de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, **à communiquer au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.**

U15 – CHAMPIONNAT**Régional 2****Poule A****25894123 TROPS FC 1 / VITRY 94.2 CA 1 du 13/01/2024**

La Commission regrette l'absence de retour de TROPS FC sur la demande d'envoi de la liste des joueurs ayant participé à ce match malgré plusieurs demandes.

Elle inflige une amende au club de TROPS FC correspondant au non envoi d'une feuille de match après 2 rappels.

Poule E**BRIE EST FOOTBALL CLUB – 581726**

Courriel de la Communauté de commune des 2 Morins indiquant l'interdiction d'utilisation des terrains de football de la CC2M ainsi que du complexe Gérard Petit Frère jusqu'à nouvel ordre (inondation).

La Commission fait le point sur le calendrier des matchs à domicile de l'équipe :
Le samedi 09/03/2024 – 25904116 BRIE EST FC 1 / MAISONS ALFORT FC 1
Le samedi 16/03/2024 – 25904144 BRIE EST FC 1 / BUSSY ST GEORGES FC 1
Le samedi 25/05/2024 – 25904153 BRIE EST FC 1 / COUNTRY 1

Elle invite le club à l'informer dans les meilleurs délais :

- Si une réouverture du complexe intervient
- S'il dispose d'un terrain de repli pour les rencontres

25904148 VAL D'EUROPE FC 1 / CHARENTON CAP 1 du 06/04/2024

La Commission prend connaissance de la demande de VAL D'EUROPE FC souhaitant avancer le match au samedi 30/03/2024 à 15h30 (motif : terrain indisponible).

Elle précise que le match sera fixé au samedi 30/03/2024 sous réserve :

- Soit de la réception du document officiel de la Mairie indiquant l'indisponibilité du terrain
- Soit de l'accord de CHARENTON CAP à transmettre au plus tard le lundi 25/03/2024.

Poule G

25909985 ARARAT ISSY 1 / ANTONY FOOT EVOLUTION 1 du 16/03/2024

Ce match est avancé au mardi 12/03/2024 à 19h00.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

Poule J

25913898 PORT MARLY CS 1 / MUREAUX OFC 1 du 02/03/2024

Réception de l'arrêté de fermeture du stade Lambertini.

Ce match est reporté au samedi 30/03/2024.

La Commission précise qu'en cas de nouvelle indisponibilité il conviendra de trouver un terrain de repli.

25913895 PLAISIROIS FO 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 02/03/2024

La Commission,

Pris connaissance de la demande de PLAISIROIS FO pour jouer le match à 14h00 sur le terrain n°1 du Stade Bernard Giroux de PLAISIR (acceptée par le PARIS ST GERMAIN FC),

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de surface de jeu (passage du synthétique à la pelouse),

Considérant les conditions climatiques actuelles,

Par ces motifs,

Donne son accord et précise qu'en cas de réception d'un arrêté Municipal de fermeture du terrain en herbe, elle demande au club de PLAISIROIS FO de lui indiquer si le match peut être repositionné au stade des peupliers (étant précisé que les compétitions régionales sont prioritaires sur celles de niveau départemental).

25913877 PARIS ST GERMAIN FC 1 / CONFLANS FC 1 du 27/04/2024

Rappel :

Demande du PARIS ST GERMAIN Fc pour avancer le match le mercredi 13/03/2024 à 15h30.

Cette demande ayant été formulée depuis le 24/01/2024 sans retour de CONFLANS FC, la Commission demande au club du PARIS ST GERMAIN FC si elle est toujours d'actualité.

Etant précisé que si CONFLANS FC donne son accord, le match aura lieu le 13/03/2024.

U15 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

1^{er} RAPPEL :

Régional 2 – poule D – 25903436 VILLEPARISIS USM 1 / ROISSY EN BRIE US 1 du 24/02/2024

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 2****Poule A****25887187 ACBB 1 / HOUILLES AC 1 du 02/03/2024**

Demande de l'ACBB pour décaler le coup d'envoi à 16h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'HOUILLES AC à transmettre au plus tard le vendredi 01/03/2024 – 12h00.

Poule B**25887887 AULNAY CSL 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 02/03/2024**

Demande d'AULNAY CSL pour décaler le coup d'envoi à 16h15.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de FONTENAY SOUS BOIS US à transmettre au plus tard le vendredi 01/03/2024 – 12h00.

Régional 3**Poule B****25889789 BONDY AS 1 / TORCY PVM US 2 du 09/03/2024**

Demande de BONDY AS pour avancer le coup d'envoi à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de TORCY PVM US à transmettre au plus tard le vendredi 08/03/2024 – 12h00.

25889783 TORCY PVM US 2 / SARCELLES AAS 3 du 02/03/2024

Demande de TORCY PVM US pour avancer le coup d'envoi à 13h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS à transmettre au plus tard le vendredi 01/03/2024 – 12h00.

Poule C**25890757 DAMMARIE LES LYS FC 1 / AS ORLY 1 du 02/03/2024**

Demande de DAMMARIE LES LYS FC pour avancer le coup d'envoi à 13h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'ORLY AS à transmettre au plus tard le vendredi 01/03/2024 – 12h00.

Poule D**25891179 LINAS MONTLHERY ESA 1 / TREMBLAY FC 1 du 23/03/2024**

Demande de LINAS MONTLHERY ESA pour avancer le match à 14h00 au stade Cosom de LINAS.

Accord de la Commission (délai de prévenance suffisant).

CDM – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**Finale :**

28025367 - SERVON FC / FRANCO PORTUGAIS VELIZY.

La finale aura lieu le dimanche 16 juin 2024 à 09h30.

Le lieu du match sera communiqué ultérieurement.

Les 2 clubs seront invités à participer à une réunion de préparation à la finale.

CDM – CHAMPIONNAT**25883841 SARCELLES MACCABI / SFC CHAMPAGNE 95 du 28/01/2024 (R3/B)**

Reprise de dossier.

Courriel du SFC CHAMPAGNE 95

La Commission prend note de la composition d'équipe :

N°1 - BENNAI Ali Nabil (licence N° : 2547519965)

N°2 - CHAMPAGNE Boris (licence N° : 2398047196)

N°3 - DOS SANTOS Thomas (licence N° : 2398060134)

N°4 - BERNARD BERDET Nicolas (licence N° : 2543663403)

N°5 - PANEL Cédric (licence N° : 2318051534)

N°6 - SOARES Michael (licence N° : 2547628939)

N°7 - BOURGEOIS Thomas (licence N° : 2308087586)

N°8 - SENG Florian (licence N° : 2398025178)

N°9 - POIRIER Alexis (licence N° : 2544063512)

N°10 - LAHCENE NECER Rayan (licence N° : 2544456106)

N°11 - COURTIN Pascal (licence N° : 2311113675)

N°12 - PUY Bachir (licence N° : 2544123167)

N°13 - BAJSEROWICZ Sébastien (licence N° : 2328092063)

N°14 - BOULAABA Mourad (licence N° : 2318062220)

Encadrement :

Dirigeant : QUINET Guillaume (licence N° 2378040575)

25883894 OLYMPIQUE ADAMOIS / SFC CHAMPAGNE 95 du 10/03/2024 (R3/B)

Demande de report au 31 mars 2024 de l'OLYMPIQUE ADAMOIS, en raison de matchs de rugby et de l'indisponibilité des vestiaires, avec accord du SFC CHAMPAGNE 95.

La Commission demande au club de l'OLYMPIQUE ADAMOIS de fournir une attestation d'indisponibilité de la Mairie.

25883859 COLOMBIENNE ES / MACCABI SARCELLES du 03/03/2024 (R3/B)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 9H00 de l'ES COLOMBIENNE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de MACCABI SARCELLES à transmettre au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

25883973 CAUDACIENNE ES / HERICY VULAINES SAMOREAU du 25/02/204 (R3/C)

Après lecture de la F.M.I., du rapport de l'arbitre officiel et du club du FC HERICY VULAINES SAMOREAU, la Commission demande à l'arbitre officiel des précisions sur le motif précis du non-déroulement du match (absence de traçage du terrain ou impraticabilité du terrain), pour sa réunion du mardi 05 mars 2024 à 12h00.

25881943 COMBS LA VILLE CA / LE PERREUX AS du 28/04/2024 (R2/B)

Réception d'un arrêté de la ville de COMBS LA VILLE indiquant l'indisponibilité des installations le 28 avril 2024, en raison d'une manifestation.

La Commission avance cette rencontre au 31 mars 2024.

ANCIENS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**Finale :**

2825445 - PARIS SAINT GERMAIN FC / PARIS 13 ATLETICO

La finale aura lieu le dimanche 16 juin 2024 à 10h15.

Le lieu du match sera communiqué ultérieurement.

Les 2 clubs seront invités à participer à une réunion de préparation à la finale.

ANCIENS – CHAMPIONNAT**25881298 ESPERANCE AULNAYSIENNE / PARIS 13 ATLETICO du 03/03/2024 (R1)**

Courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE indiquant le terrain de repli pour jouer ce match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 03 mars 2024 (horaire à confirmer), au Parc des Sports G. Prudhomme – terrain n°3 Morad Beddar à TREMBLAY EN FRANCE.

Accord de la Commission, sous réserve de la confirmation de l'horaire et de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, **à communiquer au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.**

25882057 ASNIERES FC 1 / ECOUEN FC 1 du 03/03/2024 (R3/A)

Demande de changement d'horaire pour jouer à 11h00 du FC ASNIERES.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du FC ECOUEN, à transmettre au plus tard le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

25882189 PITRAY OLIER PARIS 1 / PARISIENNE ES 1 du 03/03/2024 (R3/B)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 10h00 sur le terrain n°2 de PITRAY OLIER PARIS.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de PARISIENNE ES à transmettre au plus tard, le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h00.

25882662 US TORCY PVM US / PORTUGAIS PONTAULT COMBAULT du 03/03/2024 (R3/D)

Pris connaissance de la demande de l'US TORCY PVM de passer la rencontre sur le stade Roger Couderc à TORCY,

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de la surface de jeu à savoir du synthétique à la pelouse,

Considérant qu'il convient de prévoir les éventuelles intempéries et les risques de fermeture des installations sportives,

Par ces motifs,

. donne son accord et précise qu'en cas de terrain impraticable le match devra avoir lieu sur le terrain synthétique.